



Paris, le 10 décembre 2025

Communiqué de presse

Lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport : 100 postes dédiés à la protection des mineurs viennent renforcer les services départementaux

Marina FERRARI, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, a annoncé un renforcement inédit des moyens consacrés à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) dans le sport : 100 postes seront redéployés dès 2026 au sein des services départementaux du ministère pour accélérer les enquêtes administratives, protéger les mineurs et agir au plus près du terrain.

Ce mardi 09 décembre, la ministre est venue rencontrer plus de 200 jeunes engagés comme “Ambassadeurs de l’héritage des Jeux” dans les Hauts-de-Seine. Ce programme, construit sur quatre journées au cours de l’année, vise à former des jeunes ambassadeurs capables de porter des projets dans leurs établissements scolaires et sportifs. Cette journée était dédiée à des temps d’échanges sur l’égalité dans le sport, des ateliers sportifs mixtes et inclusifs et une conférence d’Angélique CAUCHY, directrice de l’association Rebond.

166 faits de VSS dans le périscolaire en 2024 – 2025

Face à l’augmentation des signalements et à la gravité des situations rapportées, notamment dans le périscolaire, la ministre a rappelé la nécessité d’une réponse publique forte.

Par exemple, dans le sport, depuis 2019, 3 100 signalements ont été reçus via la plateforme Signal-Sports, dont 2 400 relevant du ministère des sports ont été traités en conséquence, conduisant à 1 200 mesures d’interdiction d’exercer.

Dans le périscolaire, sur l’année 2024-2025, **535 événements ont été signalés à la DJEPVA¹**, dont 166 relèvent de VSS.

¹ La direction de la jeunesse de l’éducation populaire et de la vie associative

100 postes redéployés au niveau départemental, en plus des contrôles

Dans les accueils collectifs de mineurs (ACM), les contrôles sont systématiques, et ce depuis près de quinze ans. **Toute personne intervenant auprès des enfants fait l'objet d'un contrôle automatique d'honorabilité : plus de 1,8 million de vérifications sont réalisées chaque année.** Depuis leur mise en place, ces contrôles ont permis l'éloignement de l'ordre de 1 000 encadrants présentant un risque. Ce contrôle s'appuie sur trois fichiers : casier judiciaire, Fichier Judiciaire Automatisé des Auteurs d'Infractions Sexuelles ou Violentes (FIJASV) et fichier des cadres interdits, pour garantir qu'aucun intervenant à risque n'accède aux enfants.

À cela s'ajoutent des inspections régulières sur le terrain, conduites par les services départementaux sous l'autorité du préfet. Pour garantir un traitement rapide et homogène sur l'ensemble du territoire, **100 emplois seront renforcés dans les SDJES²**, qui constituent la première ligne de protection des pratiquants, et en particulier des mineurs.

Ces moyens s'ajoutent aux renforcements déjà engagés en 2023 et 2024, déjà pour lutter contre le VSS ou le séparatisme, afin de doter les services locaux de capacités d'action renforcées.

Pour Marina FERRARI, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative :

« Dans la lutte contre les violences faites aux mineurs, l'État doit être exemplaire. Nous n'avons pas le droit d'être en retard, ni d'être en retrait. En ce sens, les 100 postes renforcés dans nos services départementaux sont un engagement pour soutenir celles et ceux qui, chaque jour, protègent, traitent les alertes et accompagnent nos enfants.

Mais protéger, c'est aussi prévenir. Cette journée de formation de jeunes ambassadeurs en est la preuve : nous voulons donner à une nouvelle génération les moyens de repérer, de comprendre et surtout de libérer la parole de celles et ceux qui n'osent pas encore parler.

Les accueils collectifs de mineurs doivent rester des lieux de confiance. Des lieux où chaque parent peut inscrire son enfant sans craindre pour sa sécurité. C'est notre responsabilité, c'est notre devoir, et nous le tiendrons. »

CONTACT PRESSE

Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative
Bureau de la délégation de la communication Jeunesse et Sports
presse@jeunesse-sports.gouv.fr
01 55 55 98 25 – 06 77 37 44 37

² Services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports